

## Réunion covid du 14 décembre 2020 avec la DDFIP 06

Le pourcentage d'agents en télétravail est de 32 % dans notre département, la moyenne nationale se situe autour de 26-28 %

Il reste à équiper 35 ordinateurs et à déployer pour répondre à la demande totale des agents ayant demandé de télétravailler

La Direction Générale prévoit de doter 100 % des effectifs en équipement pour le télétravail au cours de l'année prochaine

400 agents de la Direction Départementale ont été dotés en téléphones portables

Après la période des restrictions présentielle, les agents des EDR feront leur retour en présentiel pour garder leur mission dans les services

Les agents en télétravail ne seront pas dotés d'imprimantes

Les documents papier ne doivent pas sortir des services

Les application dont l'accès est limité par service feront l'objet d'une révision des habilitations pour coller parfaitement aux nécessités du télétravail

Un groupe de travail concernant l'accueil des services Amendes et Paillon va être mis en place

Un audit interne sur l'application des règles sanitaires va être mis en place dans certain services

en vous souhaitant à vous ainsi qu'à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année, soyez prudent et prenez bien soin de vous et de vos proches

Henri STRANGIO 0674927120 strangiohenri@yahoo.fr